

Image not found or type unknown



Vente immobiliere pour succession

Par **Spaceship**, le **21/03/2013** à **19:35**

Bonjour,

Suite au décès de mon père. Nous avons décider; ma belle-mère(remariage de mon père), ma sœur (issue de cette union) et moi même (fille d'un premier mariage)de vendre un appartement (investissement de mon père et ma belle-mère il y a qqes années).

Je souhaiterai savoir comment va se répartir la succession. Sachant qu'il reste un empreint à finir de payé. (2 têtes à 50%)

Merci pour vos réponses.